

Vie des quartiers/vie des villages Réunion du 11 octobre 2024 à 19 heures.

Villages concernés :

Les Rives, la Ville Morin, l'Antrichet, La Ville Artay, le Bas Courtil, la Ville Buisson, le Casrouge, la Landelle, le Champ Coupé, Lycastel, Painfour, Sous la Haie.

Représentants Municipalité :

- Janine PENGUEN adjointe, référente quartiers et de villages.
- Chantal CORBEAU, Sylvie ALAIN adjointes.

Participants:

- Mr NAVIERE Jacques, Painfour
- Mme ROLLAND Régine, Painfour
- Mr PIEDVACHE Pierre, Lycastel
- Mme ROGER Danièle, Lycastel
- Mr et Mme LOUET Rémi et Marie-Thérèse, Lycastel
- Mme SIPOS Marie et William, L'Antrichet

Excusés

- Mr et Mme GOHIN, La Landelle (SMS envoyé)

Principaux sujets évoqués :

- Malgré les limitations de vitesse, la vitesse est excessive, les priorités non respectées et les stops non respectés. Au Casrouge : stop pas respecté et traçage au sol invisible. La gendarmerie pourrait-elle faire des contrôles de temps en temps : Le traçage a été refait. S'agissant des contrôles de vitesse, il faut savoir que nos forces de l'ordre sont en effectif limité malheureusement sur notre territoire et qu'elles sont énormément sollicitées, ce qui leur laisse peu de de disponibilité.
- Prévoir chemin piétonnier Lycastel vers Lotissement de La Janaie : Ce projet n'est pas d'actualité ; la municipalité a concentré ses efforts pour réaliser un maillage piétonnier sécurisé sur la zone agglomérée ; raccorder tous les villages demanderait des ressources très importantes non envisageables en l'état actuel des choses.

_

- Le panneau du village de La Landelle a disparu il faudrait prévoir de le remplacer car cela pose un problème : Le vol de panneau de signalisation est devenu une pratique courante à laquelle la municipalité doit faire face et qui représente un coût très important ; pour autant elle essaie de les remplacer dans la mesure du possible ce qui sera fait pour La Landelle.
- En venant de la Barre Guineheuc, le village de la Landelle se trouve sur la droite et la priorité n'est pas respectée. Serait-il possible de mettre un panneau indiquant cette priorité. Un examen de cette demande va être opéré ; néanmoins la densité de circulation ne semble pas devoir justifier cette priorité.
- Remettre le panneau croix de St André avant le village de l'Antrichet en venant du Mesnil.
- Les horaires de la poste sont restreints. Est-il envisageable de les faire élargir : Dans beaucoup de communes comme Plerguer les bureaux de poste ont été purement et simplement supprimés, le nombre d'opérations dans le bureau de poste étant en constante diminution. La municipalité a réussi à négocier pour maintenir un service quotidien y compris le samedi, sur une plage horaire de 2 heures certes, mais il ne sera pas possible d'obtenir plus dans le contexte actuel.
- Dans le village de Lycastel au niveau du virage en bas du village, refaire l'enrobé car des camions manoeuvrent à ce niveau et abiment l'enrobé : La question sera examinée sur le plan technique.
- Prévoir l'entretien des chemins de randonnées (associations ?) : Aujourd'hui la commune prend en charge l'entretien dans la limite de ses moyens.
- Demande d'un arrêt de car à Lycastel : les décisions sont prises au niveau de la Région, compétente en matière de transports scolaires sur la base de critères précis.
- Défense incendie à Lycastel : défense assurée par la bouche incendie rue Pierre
 ROME, mais sera à compléter par une bâche pour augmenter le débit (prévu dans le plan pluriannuel communal de défense incendie).
- Eclairage public pour les premières maisons à Lycastel : **(pas programmé à court et moyen terme).**
- Déchetterie : Est-ce qu'il aura une carte d'entrée ? C'est une question qui relève de la compétence de Saint Malo Agglomération, mais c'est effectivement un projet qui est à l'étude afin de réguler la fréquentation et éviter l'usage abusif par des habitants extérieurs à l'agglo.

Cadre de vie : observation faite par SMS : Plerguer est une commune où il fait bon vivre avec des élus à l'écoute et dotée d'un bon tissu associatif.

La réunion s'est achevée à 20 heures par un pot convivial. Cela a permis aux habitants de s'exprimer et d'établir un dialogue avec les élus présents.